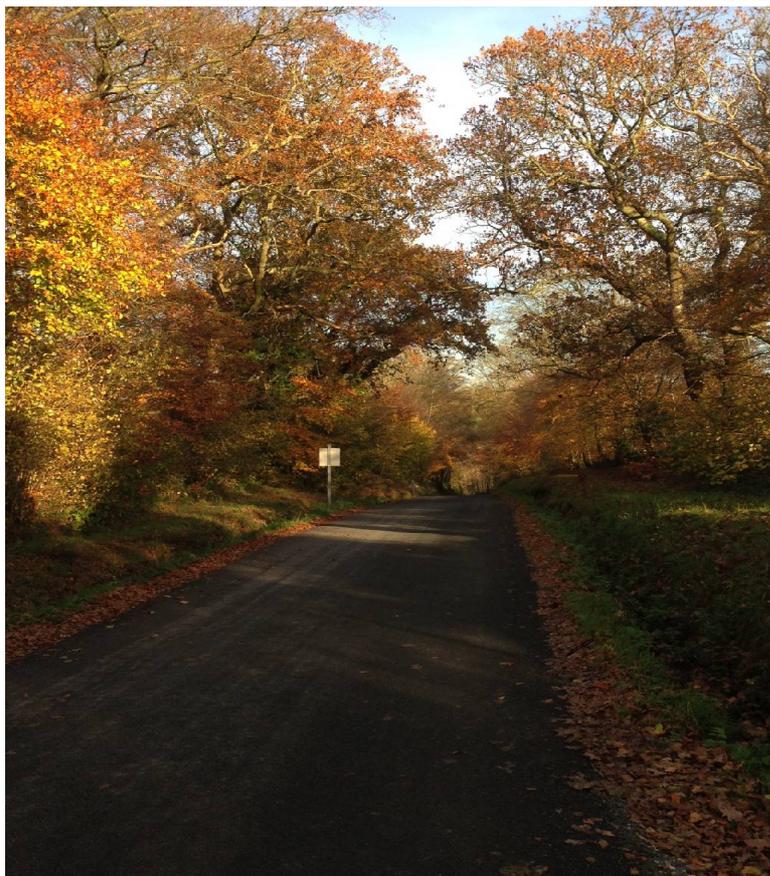


Janvier
2015

Numéro 26



- 2-3 Un peu d'histoire
- 4- Remise des dictionnaires.
Mairie
- 5- Tri sélectif
- 6- Enfouissement des réseaux
- 7- Cérémonie du 11 novembre
- 8-9 La vie scolaire
- 10- Les bâtiments
communaux
- 11- Les Aînés
- 12- L'amicale des parents
d'élèves
- 13- Le comité des fêtes
- 14- La Filature
- 15- La Voirie. Le site internet
- 16- Informations pratiques

Gonnevillaises, Gonnevillais,

En cette fin d'année, Françoise Quenault qui officiait au secrétariat de la mairie depuis plus de 25 ans a pris sa retraite. Une sympathique cérémonie a été organisée le 14 novembre dernier.

Lors des prochains bulletins et dans celui-ci, Michel vous fera revivre le journal de Melle De Chivré. C'est un document unique et rare, très important pour l'histoire de Gonneville.

Vous verrez aussi, en plus de vos rubriques habituelles, un Gonnevillais très entreprenant: Gavin Moss

Merci à tous ceux qui ont contribué à l'élaboration de ce nouveau numéro du Gonnevillais.

Toute l'équipe de la municipalité se joint à moi pour vous souhaiter à tous, Gonnevillaises et Gonnevillais, une très bonne et heureuse année 2015.

Bonne lecture à tous

Luc Dufour

Dans le dernier Bulletin, je vous ai brossé à gros traits l'historique de l'occupation à Gonneville. Pour illustrer mes propos, nous disposons d'un document unique et authentique, écrit au jour le jour par Mlle Anne de CHIVRE, propriétaire (avec son frère et ses sœurs) du château de Gonneville à cette époque. Je vous donnerai, au fil des prochains bulletins, tel qu'elle l'a écrit, des descriptions de situations en rapport direct avec ce que j'ai dit sur cette occupation: invasion, occupation, réquisitions, bombardements etc.

Michel Guérard



Pour commencer, l'installation des allemands.

Vendredi 11 Octobre 1940. 4 heures de l'a/midi: Visite de la maison par deux officiers, comme cela nous arrive souvent depuis Juin. Mais cette fois, ça se corse. Il est décidé que s'ils ne trouvent pas d'autres logements avec le Maire, nous devons loger 240 hommes! Une heure après, retour des officiers, c'est décidé, demain ou après-demain tout doit être prêt pour ces messieurs. ***6 heures de l'a/midi:*** Ils reviennent, «les troupes arrivent cette nuit»!!! Affolement général, déménagement de la moitié de la maison. La nuit commence à tomber, nous entassons tout dans les couloirs du rez de chaussée et du premier. Nous sommes 17 et il ne reste que 5 chambres, la salle à manger et la cuisine. Deux allemands nous sont envoyés pour aider à enlever les meubles. A partir de 8 heures, va et vient continuel de sous-officiers pour organiser le cantonnement. Mme Vallée, Marie et Geneviève vont avec des lanternes remonter les communs et les pièces du dehors.

11 heures du soir. Le lieutenant et un jeune visitent les pièces: ils sont sur le palier au premier et réclament une chambre. Mme Vallée et Geneviève leur prouvent qu'il nous est absolument impossible d'en donner et que les granges pourraient peut-être leur servir: «Madame, si les granges sont bonnes pour nos hommes, elles sont peut-être bonnes pour vous». Après une telle réponse, il n'y avait plus rien à dire, il a fallu lui montrer les chambres, mais heureusement trop petites à son goût et surtout trop encombrées de lits.



11 heures du soir. Les soldats arrivent: 240!!! Tout le monde est couché portes fermées avec verrous. Nuit assez claire. Il semble que la montée de ces nombreuses bottes est interminable et la cadence est tellement retentissante que le plancher de nos chambres en est secoué. Ils montent, montent toujours, clenchent aux portes (sauf à celles de mes deux sœurs aînées et de la cuisinière qui n'avaient ni clef ni verrous). Providence avons-nous dit. Chacun d'eux avec une botte de paille s'allonge dans les pièces et les couloirs à l'entrée de nos chambres: personne de nous n'a bien dormi cette nuit là!

Samedi 12 octobre. Il faut enjamber par-dessus les soldats pour sortir dans le couloir, de la paille d'un à l'autre des corridors. Je suis avec Maman dans la chambre qui donne sur le palier et, pour descendre, je suis obligée de passer devant une vingtaine d'hommes entrain de déjeuner, assis sur le rebord du grand escalier, cela pendant trois jours. Ensuite nous mettons les trois petites Vallée à notre place. J'étais bien contente de ce changement.

L'après-midi se passe à organiser le cantonnement et l'officier nous dit qu'il va loger une cinquantaine d'hommes aux écoles et nous libérer la partie de la maison qui nous est réservée. Total, ces messieurs occupent: salon, tourelle, chambre à coté du billard et quatre chambres au premier, ont l'entrée par le perron, vestibule et grand escalier. Nous: entrée par la cuisine, salle à manger, une chambre et escalier de service.

Dimanche 13 octobre après midi.

2 heures: concert dans la cour d'honneur: 24 musiciens, cuivres, flutes etc., tambour, petit tambour. Tout le monde de notre coté a les larmes aux yeux. Personne de nous ne se montre aux fenêtres, à la grande déception, je crois, de la garnison qui regarde de tous cotés.

Applaudissements après chaque morceau.

On ne peut s'empêcher de penser à notre pauvre armée qui, elle aussi, avait donné des concerts comme cela pendant des manœuvres.

Vers deux heures, les Tommies(1) laissent de longues trainées blanches dans le ciel. Nous sortons dans la cour avec les enfants pour leur montrer qu'il y a des civils. Nous voilà donc avec 98 hommes dans la maison, sans officiers et sous-officiers. Le Capitaine est logé chez B... au Botrel et les sous-officiers dans le village. La commune, comme toute la côte, est envahie d'allemands.

Durant le mois d'octobre, abattage d'environ 40 beaux arbres dans la montagne(2): c'est une pitié de les entendre tomber. Tous les jours, grand arrivage de camions de planches, pierres, tôles etc.... pour la construction de deux énormes baraques en arrière du château.

(1) Anglais

(2) Petit bois derrière le château



Le 4 septembre a eu lieu comme les années précédentes la remise des dictionnaires pour les élèves de 6^{ème} à Saint Pierre Eglise. Gonneville a fourni un fort contingent cette année puisque que ce ne sont pas moins de 13 élèves qui ont reçu des mains du maire Luc Dufour un dictionnaire offert par la communauté de Communes. De son côté le Conseil Général a offert un dictionnaire Anglais-Français par l'intermédiaire du Conseiller Général du canton Madame Christine Lebatcheley.

Du nouveau à la mairie



Françoise Quenault a fait valoir ses droits à la retraite en cette fin d'année 2014. C'est avec sa discrétion légendaire que Françoise a voulu fêter son départ. Entourée du personnel de la commune et des élus (et anciens élus) une cérémonie très simple a eu lieu en mairie le 14 novembre dernier. Un cadeau qui lui permettra de faire un peu de sport à ses moments perdus lui a été offert. Luc Dufour, le maire, au nom de tout le conseil municipal et de ses collègues lui a souhaité une très bonne retraite auprès de Charles et de leurs enfants et petits-enfants.

Suite au départ de Françoise Quenault, c'est avec plaisir que nous avons accueilli Stéphanie Roupsard. Pour Stéphanie, c'est un retour puisqu'elle a officié il y a quelques années aux côtés de Françoise avant d'être nommée à Fermanville. Sophie Berteaux reste à temps partiel au secrétariat.

Sur la photo : de gauche à droite, Sophie Berteaux, Françoise Quenault et Stéphanie Roupsard lors du pot de départ de Françoise.



Le Syndicat Mixte Cotentin Traitement est un établissement public. Il a été créé par arrêté préfectoral en date du 28 novembre 2005.

Le SMCT a pour objet le traitement, la mise en décharge des déchets ultimes, ainsi que les opérations de transport, de tri ou de stockage qui s'y rapportent.



Les ordures ménagères sont méthanisées à l'usine de **Point Fort Environnement** à Cavigny ou enfouies dans le **centre d'enfouissement du Ham**. Le biogaz généré par la fermentation des déchets permet la création d'électricité.



Les emballages (hors verre) des colonnes jaunes sont acheminés au **Centre de tri de la sphère à Donville Les Bains**. Les déchets sont ensuite triés par matière puis mis en balle avant d'être recyclés



Les emballages en verre sont collectés par **Véolia** pour être stockés sur le site du **Ham** avant d'être acheminés vers l'usine verrière de Villeurbanne

Pour votre information, un conteneur à piles usagées est en place à la Mairie de Gonneville. Les piles sont extrêmement polluantes, évitons de les jeter avec nos ordures ménagères

Merci à tous pour votre participation
Trions mieux, Recyclons plus!!!



Les travaux de la route des Vaux et route de l'Eglise de Gonneville ont eu lieu entre novembre 2013 et août 2014. Ils ont consisté à enfouir les lignes du réseau basse-tension, les lignes téléphoniques et à supprimer les poteaux de ce secteur. Ces mêmes travaux ont permis de créer ou d'améliorer le réseau d'éclairage public de la commune.

Cet effacement de réseaux a été réalisé par l'entreprise INEO (50). Plusieurs collectivités locales ont participé financièrement à ces travaux d'un montant total de **341 144 €**. Ce montant est réparti comme suit :

Le SDEM50 (Syndicat Départemental d'Energies de la Manche) et le SIE de St Pierre Eglise ont financé ces travaux à hauteur **254 902 €**. La commune de Gonneville a participé financièrement à hauteur de **86 242 €** pour les travaux de télécommunication, avec la participation d'un fonds de concours du SIE de St Pierre Eglise de **36 053 €**.



Bilan chiffré de ces travaux, concernant les réseaux électriques et téléphoniques.

Au total, le SDEM50 a :

déposé 1660 mètres de câbles aériens

posé 1668 mètres de réseaux électriques basse -tension en souterrain

posé 422 mètres de câbles électriques de branchement

repris 33 branchements au total (un branchement par habitation)

posé 1146 mètres de câble d'éclairage public

posé 3215 mètres de fourreaux de télécommunication

Le processus de cette cérémonie est maintenant bien établi: 11h15: Rassemblement des Anciens Combattants, de la municipalité et de la population, suivi d'un dépôt de gerbe à la stèle des victimes civiles par Mme Christine Varin conseillère municipale. Puis le maire et le président des anciens combattants ont posé leur gerbe entourés des porte-drapeaux. Aussitôt les enfants ont remis chacun leur rose rouge avant d'aller se placer pour chanter.

Mr le Maire a lu le discours du Ministre des Anciens combattants et après la lecture toujours émouvante des noms des victimes de la Grande guerre a demandé une minute de silence empreinte de recueillement.

Enfants et adultes ont alors entonné «La Marseillaise» puis tout le monde s'est retrouvé autour d'un verre dans la salle du Château mise à disposition de la commune gracieusement par Mr de Montfort.



Une nouvelle Directrice est arrivée à l'école !!



Depuis la rentrée, c'est avec un grand plaisir que nous accueillons Mme MARIE en tant que Directrice de l'école de Gonneville, elle prend ainsi la suite de Mr DUSSINE qui a occupé ce poste pendant 8 années.

Originnaire de la région, Sophie a enseigné 10 ans en maternelle dont les 3 dernières années à l'école de Montaigu-La-Brisette avant d'avoir l'opportunité d'occuper ce poste de Direction et de continuer à enseigner en classe de CM1-CM2.

« Ce poste est idéal pour commencer en tant que Directrice car je trouve ici une équipe d'enseignants engagée et investie, sans oublier le soutien de la Mairie pour nous aider à mener à bien nos projets. Nous sommes ici privilégiés pour travailler dans les meilleures conditions ».

Au nom de tous, nous lui souhaitons la « BIENVENUE ».

L'école compte pour cette rentrée 2014-2015 85 élèves, mais deux nouveaux élèves arriveront à partir de janvier dans la classe maternelle.

Mr Dussine est parti à la retraite, il est remplacé par Mme MARIE. Quelques modifications sont à noter:

Mr CARON s'occupe maintenant de la classe des TPS-PS-MS avec 24 élèves, bientôt 26 (donc nous aurons 3TPS, 8 PS et 15 MS). Il est aidé par Mme LETERRIER son Atsem.

Mme SCHAMPANIER a 15 élèves de GS-CP, avec 9 GS et 6 CP.

Mme TREFOUEL a 23 élèves (14 CE1 et 9 CE2).

Mme MARIE s'occupe de 6 CM1 et 17 CM2, occupant le poste de direction, elle est déchargée par Mme Bertrand le vendredi et parfois le mercredi.

Nathalie LE MENTEC est à plein temps dans l'école pour aider dans les tâches administratives et aider les enseignants au sein des classes. Son contrat pris en charge par l'éducation nationale a été maintenu pour l'année en cours.

17 CM2 partiront l'année prochaine au collège, c'est un grand groupe, nous espérons accueillir de nouveaux élèves d'ici l'année prochaine afin que nos effectifs se maintiennent.

Cette année, l'équipe enseignante travaille sur le thème de l'espace et l'astronomie. Cela permettra d'alimenter plusieurs projets:

L'école ira visiter LUDIVER dans la Hague en fin d'année. Cela nous permettra d'alimenter notre spectacle-chorale de fin d'année que Mr Dussine dirigera pour son plus grand plaisir. Les élèves de CM1-CM2 participeront aux rencontres danse au théâtre des Miroirs à la Glacière. De même, l'école participe au téléthon comme les années précédentes: chaque élève réalise un objet à apporter le jour du défi en fonction du thème.

Cette année, nos horaires ont changé. Les activités périscolaires ont lieu trois fois par semaine: Nous terminons l'école les lundi, jeudi et vendredi à 15h30, et le mardi, nous finissons à 16h30.

Règlement des factures de cantine :

Afin de vous faciliter le règlement de vos factures de cantine, nous vous proposons désormais un nouveau moyen de paiement : le prélèvement automatique.

Ce mode de paiement est gratuit, pratique, sûr et résiliable à tout moment.

N'hésitez pas à vous renseigner en Mairie (tel : 0233229091).



ATTENTION, travaux !!

Profitant de la période estivale, plus propice à la réalisation de grands travaux, la municipalité a donc procédé à la concrétisation de divers chantiers :

la cour de l'école primaire se voit dotée d'un nouvel enrobé, permettant ainsi aux enfants de profiter d'un espace de récréation plus confortable,

« la clôture verte » fermant la cour a été repoussée de quelques mètres permettant ainsi un accès plus sécurisé des enfants à la cantine,

réaménagement complet de la salle polyvalente (mise en place de dalles au plafond pour une meilleure isolation acoustique, nouveau revêtement de sol, changement des fenêtres, peintures...).

A NOTER: Suite à ces travaux, l'accès au bureau de vote se fera désormais par la porte-fenêtre située APRES la clôture verte.

Ces travaux entrent également dans le cadre de la nouvelle réglementation technique, relative à l'accessibilité des bâtiments/ établissements accueillant du public, aux personnes handicapées."



Le loto du dimanche 19 octobre 2014 a réuni plus de cent vingt joueurs à la salle polyvalente. Merci à tous les bénévoles.

Le jeudi 20 novembre 2014, 21 adhérents du club des aînés ont participé à un superbe déjeuner-spectacle à Condé sur Vire pendant une heure trente. Sur place, les convives ont largement profité du spectacle de cabaret sur le thème du voyage autour du monde qui présentait chanteurs, danseuses et danseurs, acrobates, fantaisistes. Les aînés se sont promis de renouveler l'expérience l'année prochaine.

Dates à retenir :

Galette des Rois + repas : le 08 janvier 2015

Loto : le 15 février 2015

Assemblée Générale : le 23 avril 2015



*Bonne fêtes de fin
d'année à tous!*



Les membres du bureau de l'amicale des parents d'élèves remercient de nouveau cette année ses bénévoles ainsi que la municipalité, le comité des fêtes et les enseignants pour leur soutien et leur présence à nos différentes manifestations. Nous avons pu remettre un chèque de 3.000€ cette année grâce au travail accompli mais je tiens cependant à souligner que nous sommes de moins en moins nombreux et que pour pouvoir continuer dans cette voie, nous allons avoir besoin de plus de parents... parmi les anciens et les nouveaux bien sûr !!!

La vente de chocolats organisée courant décembre a, de nouveau, été un succès. La grande nouveauté cette année a été de faire venir Sylver le magicien pour le Noël des enfants, à la place du cinéma. Cela a permis de changer un peu les habitudes et surtout a permis exceptionnellement aux élèves de maternelle d'être présents également. Ce spectacle de magie a réjoui petits et grands !

Au programme de l'année 2015 de nombreuses manifestations sont prévues notamment le carnaval le samedi 14 mars et la kermesse le dimanche 28 juin.



Le Comité des fêtes, la Mairie, les enseignants et leurs élèves, les bénévoles et les agriculteurs de la commune ont donné de leur temps pour organiser, animer, décorer, préparer des crêpes et les vendre au profit du Téléthon 2014. A cette occasion les agriculteurs ont fait don de 200 litres de lait, ce qui a permis de confectionner et de vendre 4428 crêpes et nous avons remis la somme de 2140€ au téléthon du val de saire...



Le saumon de Cherbourg est pour moitié Gonnevillais

Le Gonnevillais

14

Tout le monde, ou presque, connaît la pisciculture et les étangs de la Filature alimentés par les eaux de La Saire, rivière qui prend sa source au Mesnil au Val.

Depuis de nombreuses années les amateurs de pêche à la truite aiment s'y retrouver.



Depuis 2008, une autre activité, moins connue, a vu le jour dans cette entreprise Gonnevillaise: c'est à la Filature que naissent les futurs saumons de Cherbourg!

Chaque année, en hiver, ce sont 1 500 000 œufs de saumons, produits sur place ou importés d'Ecosse, qui éclosent dans les bassins de la pisciculture pour produire autant d'alevins qui vont se développer à la Filature, en eau douce, pendant une petite année.

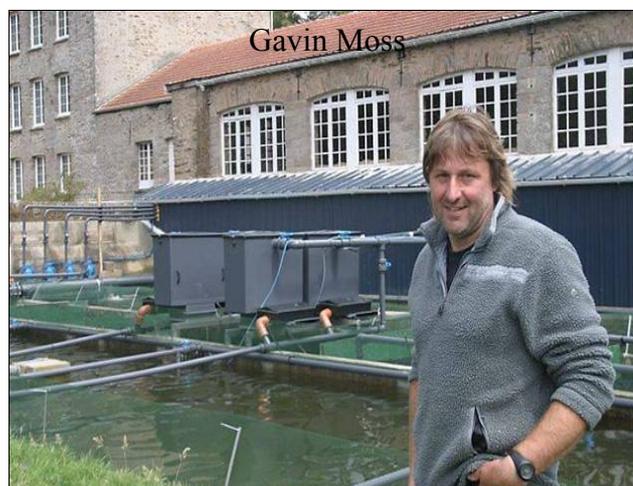


Après cette dizaine de mois, ils deviennent des **SMOLT**, petits saumons d'une douzaine de centimètres et d'un poids d'environ 70 grammes. Ils sont alors transférés en mer dans les cages d'élevage situées dans la grande rade de Cherbourg pour 14 à 22 mois avant d'être ensuite commercialisés sous l'appellation

Saumon de France.

C'est une activité de grande technologie qui est menée par Gavin et Jeanette Moss ainsi que leur équipe. Une vigilance permanente est nécessaire pour mener à bien la croissance de ces fragiles alevins.

Gavin Moss parle avec passion de son métier et de son activité en précisant avec un grand sourire et son accent qui rappelle ses origines écossaises « **le saumon de Cherbourg est pour moitié Gonnevillais** »



Au moment de l'écriture de ces quelques lignes nous ne savons pas encore ce que nous réservera cet épisode hivernal, espérons qu'il sera clément!

Nous demanderons aux riverains (pour ceux qui n'y penseraient pas) de vérifier et surveiller le bon écoulement des fossés au droit de leur propriété afin de contrôler s'ils ne sont pas obstrués par les feuilles et branchages pour ne pas rencontrer, comme certaines années, le désagrément des routes inondées, merci pour votre collaboration et votre compréhension.

Il est rappelé aux riverains qu'il n'est pas interdit de faire une ouverture de leur champs sur une voie communale ou vicinale aux conditions de ne pas en gêner la bonne circulation et qu'il serait de bon aloi d'en informer la municipalité (le service voirie) pour que le service en question puisse vérifier qu'il n'y ait pas obstruction au bon écoulement des eaux de ruissellement et ainsi faire effectuer un busage si cela se trouvait nécessaire.

Bonnes fêtes de fin d'année
Le responsable de la voirie

Afin de faciliter la distribution du courrier, il est important de noter vos noms et prénoms sur vos boîtes aux lettres.

Le saviez-vous?



Depuis 2009, la commune dispose de son propre site internet ; alors, n'hésitez pas à aller le consulter «www.gonneville-cotentin.com».

Vous y trouverez des informations sur :

la vie municipale (vos représentants et les commissions)
les compte-rendus des conseils municipaux,
les coordonnées des entreprises et artisans locaux ;
des photos de Gonneville « vue du ciel »,
vous pouvez également y consulter informatiquement le dernier N° du Gonnevillais...

La Municipalité se tient à votre disposition si vous souhaitez y ajouter, modifier ou supprimer certaines informations.

Mairie

3 Route de la Planque
50330 GONNEVILLE

www.gonneville-cotentin.com

Horaires d'ouverture de la mairie au public :

le mardi de 8h à 11h et de
13h30 à 17h00

le vendredi de 16h à 18h30

Secrétariat:

Stéphanie ROUPSARD

Sophie BERTEAUX

Tel/ Fax: 02 33 22 90 91

- | | | |
|-----------------------------------|----------------------|----------------------|
| • Maire : Luc DUFOUR | Tel : 02 33 54 68 68 | Port: 06 83 78 14 27 |
| • 1er adjoint: Gérard VAULTIER | Tel : 02 33 43 31 28 | Port: 06 66 23 37 80 |
| • 2ème adjoint: Patrice LEBUGLE | Port: 06 60 27 86 48 | |
| • 3ème adjoint : Bernard LEMAGNEN | Tel : 02 33 54 26 91 | Port: 06 84 63 54 07 |

Ecole

- Direction : Mme Marie Tel : 02 33 54 62 12 ce.0501656d@ac-caen.fr
- Cantine scolaire Carole LEPREVOST Tel : 02 33 54 37 81
- Garderie périscolaire Isabelle EUDES Tel : 02 33 20 55 43

Salle polyvalente: renseignements et réservation au secrétariat de mairie

Responsable du cimetière

- Bernard LEMAGNEN Tel : 02 33 54 26 91 Port: 06 84 63 54 07

Prêtre de la Paroisse presbytère de St Pierre- Eglise

- Mr l'abbé Pascal PIEN Tel : 02 33 54 32 29

Présidents des associations

Amicale des Aînés

- Bernard LEMAGNEN Tel: 02 33 54 26 91 Port: 06 84 63 54 07

Association des anciens combattants

- Fernand DUBOST Tel : 02 33 22 93 09

Amicale de L'école

- Delphine LEBOEUF Tel: 02 33 20 61 09

Comité des fêtes

- Laurent BERTEAUX Tel : 02 33 44 80 79

Collecte des ordures ménagères

Elle est effectuée **tous les vendredis**. Les sacs d'ordures ménagères doivent être déposés le jeudi soir à l'entrée de votre propriété ou au bout des chemins inaccessibles par le camion poubelle.

Des conteneurs destinés à recueillir les déchets recyclables (cartons, papiers, verres, plastiques...) sont installés près du groupe scolaire, à la Vallée et à la Haye de Digosville.

Il est demandé de maintenir ces lieux en état de propreté et de ne pas faire de dépôts autour des conteneurs.

Horaires d'ouverture de la déchetterie de St-Pierre-Eglise :

Tel: 02 33 23 19 55

Du 1er Octobre au 31 mars

Lundi-Mardi-Mercredi-Jeudi-Vendredi 13h30 – 17h30

Samedi 9h – 12h /13h30 – 17h30

Du 1er avril au 30 septembre

Lundi-Mardi-Mercredi-Jeudi-Vendredi 13h30 – 18h30 Samedi: 9h00- 12h00 et 13h30-18h30